



Comptabilités

Revue d'histoire des comptabilités

4 | 2012

Le vocabulaire et la rhétorique des comptabilités
médiévales

Le vocabulaire des comptabilités portugaises dans les livres de comptes municipaux de Porto de la deuxième moitié du XV^e siècle

*The vocabulary of the Communal Council of Porto's accounting books
(1450-1497)*

*El vocabulario de las contabilidades portuguesas en los libros de cuentas
municipales de Oporto en la segunda mitad del siglo XV*

Arnaldo Sousa Melo



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/1184>

ISSN : 1775-3554

Éditeur

IRHiS-UMR 8529

Référence électronique

Arnaldo Sousa Melo, « Le vocabulaire des comptabilités portugaises dans les livres de comptes municipaux de Porto de la deuxième moitié du XV^e siècle », *Comptabilités* [En ligne], 4 | 2012, mis en ligne le 21 janvier 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/1184>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Le vocabulaire des comptabilités portugaises dans les livres de comptes municipaux de Porto de la deuxième moitié du XV^e siècle

The vocabulary of the Communal Council of Porto's accounting books (1450-1497)

El vocabulario de las contabilidades portuguesas en los libros de cuentas municipales de Oporto en la segunda mitad del siglo XV

Arnaldo Sousa Melo

Introduction

- 1 La présente étude porte sur le vocabulaire des livres des comptes communaux du *concelho* (Conseil communal) de la ville de Porto établis dans les années 1450 à 1497¹. L'ensemble a déjà été globalement présenté et analysé du point de vue de la codicologie dans un article antérieur² : on rappellera seulement ici que ces comptes sont organisés par année civile commençant et s'achevant à la fête St. Jean Baptiste (le 24 juin) tout comme les mandats des officiers municipaux ; qu'y sont distingués et présentés à la suite les recettes et les dépenses, puis le bilan, enfin le contrôle et l'approbation des comptes par les officiers municipaux de l'année suivante et par les officiers du Roi.
- 2 On se propose ici de dresser la liste des principaux termes apparaissant tant dans les titres que dans chacune des parties et d'en analyser les principes d'utilisation, spécialement à partir du livre de l'année 1450-1451.
- 3 Ces textes sont rédigés en Portugais : au Portugal, à partir de la fin XIII^e-début XIV^e siècle en effet, tous les documents officiels sont obligatoirement écrits en cette langue. On essaiera autant que possible d'indiquer la traduction française mais elle ne peut être

qu'approximative, les nuances pouvant être subtiles et les notions ne trouvant pas toujours d'équivalences parfaites.

1 – Les titres

- 4 Aujourd'hui, les livres des comptes conservés dans les archives de l'institution d'origine, le *concelho* (Conseil communal) de Porto, ont été mis ensembles en deux *tombos* (cartulaires), probablement au XVIII^e siècle. Ces deux volumes ont été alors désignés sous le titre de *Livro do Cofre dos Bens do Concelho 1e 2* (Livre du Coffre des Biens de la commune 1 et 2).
- 5 Mais au moment de leur élaboration, au XV^e siècle, ils portent comme titre général « *Livro da Receita e Despesa* » (livre des recettes et dépenses) avec, à la suite, l'année concernée et le ou les officiers responsables, tel le procureur et le scribe en 1450-51, le trésorier en 1482-83³.

*Livro da **Receita e despesa** da câmara da cidade do Porto que se começou per dia de Sam Joham Bautista da Era do Senhor Jeshus Christo mil IIIICL^{ta} de que foi procurador Joham Anes morador na rua dos mercadores, Escripuam Afomso Vasquez de Caluos" ...⁴.*

« Livre des **recettes et dépenses** de la Chambre de la ville de Porto qui commence le jour de la Saint Jean-Baptiste de l'an de Notre Seigneur Jésus-Christ 1450, du quel fut procureur Joham Anes habitant dans la rue des marchands et l'écrivain Afomso Vasquez de Caluos »

*Livro da **Receita e despesa** do ano de LXXXII e se acabou em LXXXIII de que foy thesoureiro Afonso Paaes⁵.*

« Livre des **recettes et dépenses** de l'année 82 et se termine en 83, du quel fut trésorier Afonso Paaes ».

2 - Les recettes

- 6 Ce sont généralement des *rendas* (rentes) que le procureur ou, à partir de 1475, le trésorier reçoit (*recebeo*), ou que le débiteur paye (*paga*) :
- Estassom as **rendas** da cidade que o procurador Joahmanes **recebeo** o ano do senhor...⁶.*
« Ce sont les **rentes** de la ville que le procureur João Anes **a reçu** dans l'année de notre seigneur... ».
- 7 La mention de revenus exceptionnels, telles des taxes particulières destinées à couvrir les frais d'un besoin sortant de l'ordinaire, sont rares. La presque totalité des registres correspond aux entrées d'argent ordinaires, annuelles, répétées d'un compte à l'autre.

2.1 - *Pagar, paga, pagou* (payer, paye, a payé) :

- 8 Cette forme verbale est largement utilisée dans le descriptif d'origine de chaque recette, introduisant le « montant » chiffré :

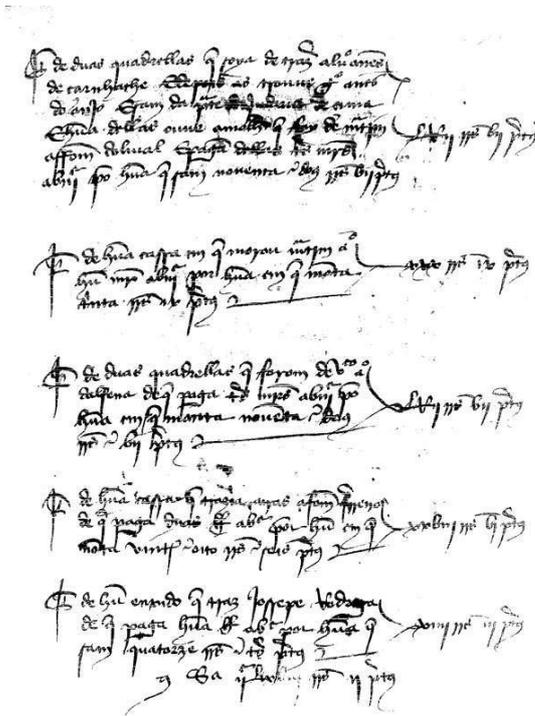
*De duas quadrelas que foram de Vasco Afonso d'Alfena de que **paga** tres maravedis...⁷(Fig. 1, parag.3).*

« Pour deux carrés qui furent de Vasco Afonso d'Alfena [terrains sans construction] de quoi on **paye** 3 marevedis... ».

*.e a de **pagar** a dicta **renda** as terças do ano⁸.*

« et il doit **payer** la susdite **rente** en trois prestations annuelles.

Fig. 1 – Livro 1 – Compte de 1450-51 (A-PUB-03443-004)



- 9 De fait, la personne ou l'institution qui verse la somme n'est pas toujours explicitée, individualisée : c'est l'objet lui-même qui génère son prix et cette valeur du bien prime alors sur l'identité du débiteur.
- 10 Cette forme verbale se trouve aussi dans la marge de gauche de certains des règlements : écrite d'une autre main, elle marque alors une confirmation du paiement⁹. Dans ce cas, on trouve les mots *pago* « payé » ou *pagou* « a payé » suivi parfois de l'identité du débiteur¹⁰ ou bien encore, mais plus rarement, *recebi de...* (« reçu de... ») :

*Recebi da dita comuna dos judeus*¹¹.

« j'ai reçu de... ».

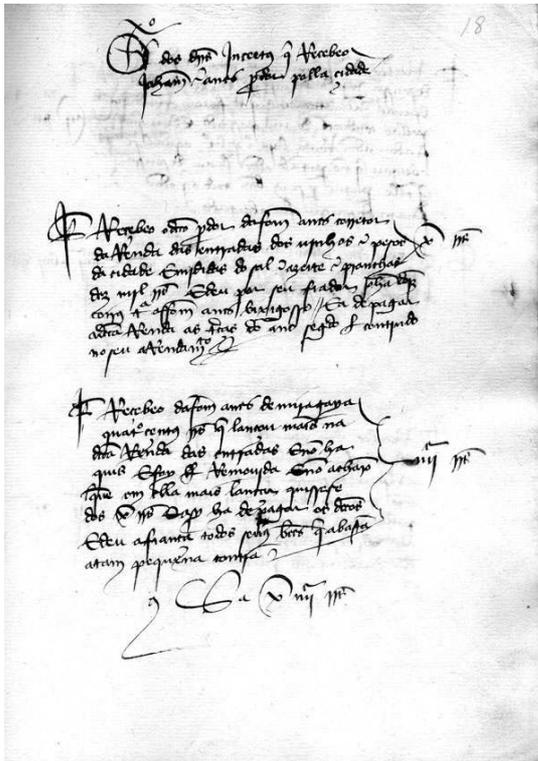
2.2 - Recebeu (a reçu)

- 11 En certains items en effet, et pas seulement dans les marges, on trouve l'expression « a reçu », dont le sujet est le responsable des comptes, procureur ou trésorier.

*Título dos dinheiros incertos que recebeo Joham anes procurador polla cidade*¹² (Fig. 2, parag.1).

« Titre des deniers muables [incertains en traduction littérale, dans le sens que les montants sont variables et non pas fixes] qu'a reçus Joham Anes, procureur de la ville ».

Fig. 2 – Livro 1, compte de 1450-51 (A-PUB-03443-018)



- 12 *Recebeu* est aussi utilisé pour introduire, en forme de titre et de démonstration, la somme finale des recettes :
- Mostrasse que **recebeo** Joham Eanes procurador este ano presente per esta **receita** atras escripta 44 271 reais brancos 7 pretos¹³*
- « On montre que João Eanes, procureur, a **reçu** cette année, par cette **recette** ci avant écrite [aux folios précédents] 44 271 reais brancos et 7 reais pretos ».
- 13 Il est ainsi « montré/démonstré » par le livre des recettes que le total encaissé par le procureur, correspond à cette somme.

2.3 – La forme verbale de payer ou de recevoir est sous-entendue

- 14 Parfois l'action, identifiée par la forme verbale de payer ou de recevoir, est sous-entendue, non explicitée et c'est l'objet qui est alors évalué, le dû étant introduit par son « montant » :
- Uma casa em que morou martim afonso... que **monta** trinta reais 9 pretos¹⁴*
- « Une maison où habita Martim Afonso... qui **monte** à 30 reais [blanches] et 9 [reais] noires ».

2.4 – *que monta* (qui monte à)

- 15 On trouve aussi *monta* après la description de plusieurs parties et composantes des rentes d'un bien, quand il en est fait l'addition ou bien la conversion d'un type de monnaie à une autre, comme le montrent certains des exemples antérieurs.

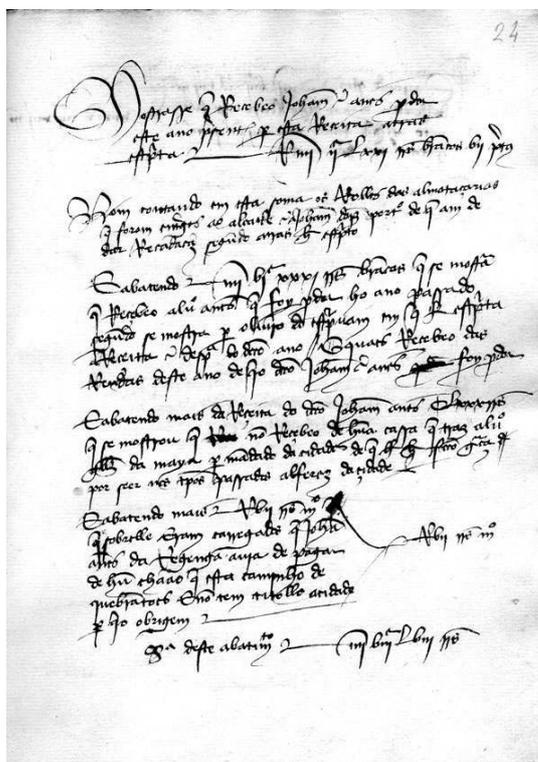
2.5 Soma (somme)

- 16 Ce nom est utilisé pour indiquer les additions partielles ou totales. On le trouve en particulier dans deux contextes spécifiques : à la fin de chaque page où est présentée l'addition des montants inscrits sur celle-ci ; à la fin de l'ensemble des recettes où des dépenses, pour en indiquer le total :

*Nom contando em esta soma os rollos das almotaçarias...*¹⁵(Fig. 3, parag.2).

« Sans compter dans cette somme les rouleaux des *almotaçarias* (amendes des activités économiques de la ville) ».

Fig. 3 – Livro 1, compte de 1450-51 (A-PUB-03443-024)



2.6 – Abatendo, du verbe abater, et le nom abatimento (abattement, réduction, remise, exemption,)

- 17 *Abatendo* est surtout utilisé dans le sens de déduire/soustraire une quantité d'une somme partielle ou totale. Les justifications pour ces réductions ou *abatimentos* sont variées : parce que on ne sait plus où sont les titres juridiques de propriété ou de légitimation de la réception de rentes par le *Concelho* ; à cause des exemptions accordées à certaines personnes par la commune ; parce que le procureur ou le trésorier de l'année antérieure était créancier de la commune et qu'il a été payé avec une partie de la recette de la présente année.

*E abatendo... 4 631 reais brancos que se mostra que recebo alvaro anes que foi procurador ho ano pasado segundo se mostra per o livro do escripuam em que he escripta a Receita e despesa do dito ano O (sic) quaes recebo das Rendas deste ano de que o dicto Joham eanes foi procurador*¹⁶.

« Et **soustrayant** 4 631 reais brancos... que reçut Alvaro Anes qui fut procureur de l'année antérieure comme il est montré par le livre...

- 18 A la même page de ce compte de l'année 1450, avec la même forme verbale *e abatendo*¹⁷, il est fait mention de l'exemption de la rente d'une maison parce que son habitant était un ancien *alféres* (office militaire) de la ville et que la Commune lui avait accordé cette grâce. Cette notation marginale sera répétée tous les ans tant que durera cette exemption, devant le paragraphe enregistrant toujours la valeur de la rente dans les livres des comptes, ceci évidemment pour perpétuer l'information et conserver le droit jusqu'au moment où, cette exemption prenant fin pour tel ou tel motif, par mort du bénéficiaire par exemple, la recette sera réactivée.

2.7 – *Tirando*, du verbe *tirar* (retirer, réduire, soustraire)

- 19 La forme précédente est majoritaire mais, parfois, on trouve le mot *tirando* comme synonyme de *abatendo* :

*E tirando estes 4 858 reais da Receita mayor deste livro asy fica neto a cidade trinta e nove mil e quatrocentos e treze reais*¹⁸.

Et **enlevant** ces 4 858 reais de la recette principale de ce livre, ainsi **reste net** à la ville 39 413 reais.

2.8 - *Neto* (net)

- 20 Dans le portugais actuel, ce mot *neto* qui est équivalent du « net » français, n'existe pas, remplacé par le mot *líquido*¹⁹. Mais au Moyen Âge, et bien que l'usage en soit limité et même rare, on trouve parfois ce mot *neto* avec cette signification, comme dans l'exemple précédent.

3 - Les dépenses

- 21 Le mot *despesa* est le plus utilisé pour les titres et sous-titres de ces parties des livres de comptes :

*Despesa que o dicto Joham Eanes procurador fez em este ano de 1450*²⁰.

« **Dépenses** que le dit João Eanes, procureur, a fait cette année de 1450 ».

3.1 - *Pagou* (a payé)

- 22 Les items des dépenses sont normalement enregistrés sous la forme suivante : "Item a payé pour...".

*Item Pagou de chancellaria...*²¹.

« Item **a payé** des dépenses de chancellerie... ».

*Item pagou por huma arrozma de papel de que se fezerom tres livros, scilicet hum pera os acordos da camara da Rolaçam e outro pera a despesa e Receita das Rendas da cidade e outro pera ele procurador Recadaar suas contas E o mais papel pera os officiaes e escripua da camara que custou... (col dir.) CLXX reais*²².

« Item **a payé** pour une rame de papier dont on a fait trois livres, à savoir un pour les décisions de la commune, un autre pour les dépenses et recettes des rentes de la ville, et un autre pour que le procureur enregistre ses comptes. Et le reste du papier pour les officiers et l'écrivain de la commune, qui **a coûté**... (col. Droite) 170 reais ».

Item **pagou** por tres pelles de purgaminho pera estes livros que **custou cada huma** oito reais **que sam XXIII reais**²³.

« Item **a payé** pour trois peaux de parchemin pour ces [trois] livres, dont **chacune a coûté 8 reais, qui sont 24 reais** ».

- 23 Si l'identité du sujet payeur, c'est-à-dire le procureur/trésorier, est explicitée dans le premier paragraphe des rubriques, il disparaît dans les *items* qui suivent.

Fig. 4 – Livro 1, compte de 1450-51 (A-PUB-03443-025v°)



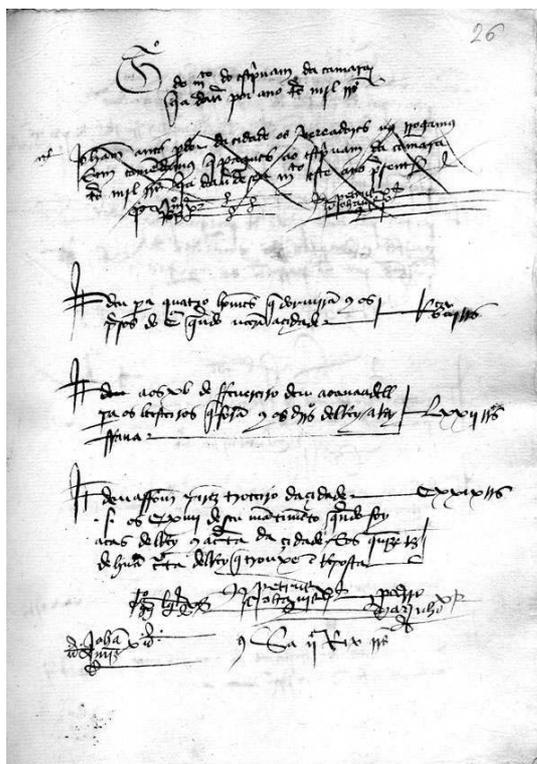
3.2 - Deu (a donné)

- 24 Avec la même signification que *pagou* on trouve, aussi très répandue, l'expression *deu* (a donné) : « donner » dans un sens métaphorique bien évidemment car c'est un paiement d'une quantité d'argent pour acheter un bien ou payer un service. Le sujet, toujours sous-entendu, est aussi le procureur ou le trésorier de la commune, c'est-à-dire celui qui a payé au nom du *concelho* : inutile de le rappeler puisqu'il est le seul à pouvoir le faire.

Item **deu** a quatro homens que dormiram com os presos do concelho... Item **deu** a afonso pires troteiro da cidade...²⁴ (Fig. 5, parag 3).

« Item **a donné** à quatre hommes qui veillaient les prisonniers de la commune... Item **a donné** à Afonso Pires, convoyeur de la ville... ».

Fig. 5 – Livro 1, compte de 1450-51 (A-PUB-03443-026)



3.3 - A d'aver ([il] doit avoir)

- 25 Cette expression, une autre forme verbale du même verbe que précédemment (*dar*, donner) est utilisée pour enregistrer un paiement ou un salaire prévu, comme par exemple les paiements de certains fonctionnaires de la commune, tel l'écrivain :

*Titulo do mantimento do escripuaum da camara que a d'auer por ano tres mil reais*²⁵.

« Titre du salaire annuel de l'écrivain du Conseil qui doit avoir chaque an, 3 000 reais. »

3.4 - Comprado (achetée) - forme du verbe *comprar* (acheter)

- 26 Parfois le verbe *comprar* (acheter) a été aussi utilisé dans les *items* des dépenses. Par exemple :

*Item foi comprado a Catalina Anes alfayata da Reboleira quinze varas de pano de linho... que custou a vara a 8 reais e meio em que monta çento e vinte e sete reais meio*²⁶.

« Item a été achetée à Catalina Anes, tailleuse d'habits, da Reboleira, 15 varas d'étoffe de lin... qui a coûté chaque vara 8 reais et demi, ce qui monte à 127 reais et demi ».

3.5 – Action implicite

- 27 Parfois pour certaines dépenses, l'action de payer est sous-entendue, c'est à dire sans qu'aucun verbe spécifique ne vienne la formuler comme c'est souvent le cas pour les paiements de travaux. C'est de l'objet ou de la prestation que surgit, directement, le prix à payer :

*Item a pero afonso pintor 10 reais*²⁷.

« Item à Pero Afonso, peintre, 10 reais ».

Item de cal pera o telhado quatro alqueires - 16 reais

*Item ao mouro que a levou e acarretou a area e amasou e seruiu na obra 14 reais*²⁸.

« Item de la chaux pour le toit, 4 alqueires [mesure de capacité] - 16 reais ;

Item pour le maure qui a porté le sable [...], 14 reais ».

3.6 - Soma (somme)

- 28 Tout comme dans les recettes, on trouve aussi dans la partie dépenses le mot *soma* (somme) pour la fin de chaque page.

4 - Le bilan

- 29 Le bilan comporte quatre lignes récapitulant le détail des pages précédentes : il réalise d'abord la « somme des sommes » des dépenses ; puis il « montre/expose » ce que le procureur ou le trésorier « a reçu » en donnant le montant des recettes ; il poursuit en « retirant » le montant de ce qui a été « montré/exposé » comme « dépensé » ; il s'achève en donnant le montant du solde, c'est-à-dire ce qui est « dû » soit à la ville dans le cas d'un solde positif, ou bien au procureur/trésorier dans le cas d'un solde négatif. Il était positif en 1450 :

Soma das somas da despesa que foy achado em este livro... 37 756 reais brancos pretos (sic)

Mostrase queRecebeo o dicto Procurador em este ano trinta e noue mil e IIII^c e treze reais... 39 413 reais

E tirando trinta sete mil e setecentos e cinquenta e seis reais que se mostra que despenseo ... 37 756 reais

*Asy fica deueno a çidade mil e seiscentos e cinquenta e sete... 1 657 reais*²⁹.

« **Somme des sommes de la dépense** qu'on a trouvé dans ce livre... 37 756 reais brancos pretos (sic)

On montre que le dit procureur **a reçu** cette année [...]... 39 413 reais

Et **enlevant** 37 756 reais **on montre** qu'il **a dépensé**... 37 756 reais

Ainsi il est **débiteur** de la ville de [...]... 1.657 reais ».

- 30 Le procureur doit alors rembourser cette somme à la Commune mais pas toujours directement. Dans ce cas, le document poursuit en expliquant que le procureur devait donner cet argent à Afonso Vasques, écrivain de la commune qui avait notamment rédigé les comptes de cette année, car la commune lui devait encore une partie de son salaire.
- 31 Le bilan est clos par les contrôleurs.

5 - Le contrôle des comptes et l'approbation

- 32 Chaque compte annuel est vérifié, clos et signé par les officiers municipaux en charge l'année suivante, et par les officiers du roi. Le compte de 1450 est clos par les *vereadores* et le *procurador* en date du 18 mai 1452, c'est à dire deux ans après la fin de l'année comptable et du mandat des officiers de 1450³⁰. Le cas n'est pas exceptionnel et la procédure du *çarramento da conta* (fermeture du compte)³¹, est souvent réalisée des années après la fin de l'année comptable et des mandatures des officiers de la commune en cause. D'où l'importance de ces bilans qui perpétuent longtemps les dettes.

Conclusions

- 33 On trouve certains mots, quelques-uns synonymes, majoritairement utilisés pour certaines actions et contextes spécifiques des comptes municipaux de Porto dans la deuxième moitié du XV^e siècle. Bien sûr on a présenté surtout les tendances dominantes, ce que n'exclut pas, tout au contraire, l'utilisation, bien que plus rare, d'autres mots.
- 34 On doit aussi souligner d'une part les pratiques répandues de l'enregistrement de recettes et de dettes sans un mot - nom ou verbe - spécifique, d'autre part l'absence d'identification du sujet débiteur. Cette « désincarnation » du discours pourrait marquer deux tendances : la pratique comptable est affirmée, routinière et, dans la relation établie par la transaction, ce qui importe c'est moins la personne avec qui le lien est tissé que la valeur de l'objet échangé.
- 35 Mais il s'agit là moins de certitudes que de pistes à poursuivre car, dans les lignes qui précèdent, seules les tendances saillantes sinon majeures ont été aperçues à partir d'un échantillon fort restreint tant chronologiquement que spatialement. Pourquoi ces mots et pas d'autres ? Pourquoi ces synonymies ? Seule une analyse plus vaste doit pouvoir cerner des changements et des évolutions. Les amorces d'explication de l'utilisation de tel ou tel mot ne peuvent prendre véritablement consistance qu'avec le travail d'une équipe associant des historiens et des spécialistes de linguistique historique dans un cadre comparatif étendu à d'autres pays, dans le souhait de voir se réaliser à terme un *Dictionnaire de la comptabilité médiévale*.
-

NOTES

1. Ils sont conservés dans l' *Arquivo Histórico Municipal do Porto* (AHMP), l'un des plus riches fonds d'archives historiques municipales du Portugal, sous la cote A-PUB 3443, *Livros 1 et 2*.
2. Arnaldo Sousa Melo, « Comptabilités municipales : les livres des comptes de Porto dans la deuxième moitié du XV^e siècle. », *Comptabilités* [En ligne], 2 | 2011, mis en ligne le 08 septembre 2011. URL : <http://comptabilites.revues.org/609>.
3. L'office de trésorier de la commune apparaît à partir de 1475. Avant cette date, c'était le procureur du *concelho* qui, parmi ses autres devoirs, avait aussi cette fonction (Arnaldo Sousa Melo, « Comptabilités municipales ... », *op. cit.*, p. 5).
4. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 1 (1450).
5. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 166 (1483).
6. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 3 (1450).
7. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 4 (1450).
8. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 18 (1450).
9. Arnaldo Sousa Melo, « Comptabilités municipales... », p. 5-11. Il s'agit des registres des rentes fixes de la commune, composées surtout des droits et rentes de biens immeubles qui sont, en principe stables. Parfois le paiement effectif pouvait n'être pas effectué, ou seulement partiellement une année et c'est pourquoi parfois on trouve des indications qui confirment le

payement dans sa totalité, ou alors signale sinon explique une réduction voir une absence du payement, justifié ou pas.

10. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 16 v. (1450).
11. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 167 (1483) ; plusieurs exemples dans les folios 171 et suivants, parmi d'autres.
12. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 18 (1450).
13. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 24 (1450).
14. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 4 (1450).
15. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 24 (1450).
16. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 24 (1450).
17. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 24 (1450).
18. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 24 v. (1450).
19. *Líquido* au sens littéral liquide, veut dire aussi valeur d'une somme, d'un prix, d'un salaire, après la soustraction des frais, dépenses, déductions ou impôts : *Dicionário Houaiss de Língua Portuguesa*.
20. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 25 (1450).
21. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 25 (1450).
22. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 25 (1450).
23. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 25 (1450).
24. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 26 (1450).
25. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 26 (1450).
26. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 27v^a (1450).
27. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 28 (1450).
28. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 30v^a (1450).
29. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 42 (1450).
30. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 42 (1450). Voir Arnaldo Sousa Melo, "Comptabilités municipales...", p. 15-17.
31. AHMP, *Livro do Cofre 1*, fl. 44 : *...segundo se atras mostra no çarramenmto da conta* (comme il est montré dans la fermeture des comptes).

RÉSUMÉS

L'étude porte sur le vocabulaire des comptabilités d'un ensemble de livres des comptes communaux du *concelho* (conseil) de la ville de Porto, établis entre 1450 et 1497. Les termes utilisés pour désigner la réception des recettes et le paiement des dépenses, pour établir le bilan et réaliser la clôture de l'exercice sont tour à tour identifiés et expliqués. L'enquête demande bien sûr à être développée mais une tendance s'impose assez nettement : c'est la valeur des choses qui est ici privilégiée, plutôt que l'identité des intervenants.

The study focuses on the vocabulary of a set of accounting books of communal council of the city of Porto, established between 1450 and 1497. The terms used to designate the receipt of revenues and the payment of expenses, to establish the balance and to close the annual accounting, are identified and explained. The survey asks of course to be developed but a trend seems already quite clear : the value of the things is preferred, rather than the identity of the concerned persons.

El objeto del estudio es el vocabulario de las contabilidades de un conjunto de libros de cuentas comunales del concejo de la ciudad de Oporto, elaborados entre 1450 y 1497. Los términos en uso para designar el ingreso de rentas y el pago de gastos, para establecer el alcance y cerrar la cuenta del ejercicio se identifican y explican. La encuesta necesita ser prolongada, pero se impone con claridad una tendencia: lo que aquí se privilegia es el valor de las cosas, más que la identidad de los actores.

INDEX

Mots-clés : Portugal, Porto, XVe siècle, comptabilité urbaine

Palabras claves : Oporto, siglo XV, contabilidad urbana

Keywords : XVth century, urban accounting

AUTEUR

ARNALDO SOUSA MELO

Universidade do Minho - Portugal - amelo@ics.uminho.pt